

# Les travaux de la Brèche vont commencer



Le cours d'eau, aujourd'hui (à gauche) et après les travaux (à droite). Les travaux devraient commencer à la mi-août pour réaménager la Brèche au niveau du moulin de Sailleville. (Photo DR)

On n'arrête plus les travaux à Laigneville. Après l'aménagement de la commune avec la rénovation de la halte SNCF, le gymnase et les écoles primaires et maternelles (entre autres chantiers d'été, voir OH 1218) c'est au tour de l'environnement de la commune de prendre un coup de neuf. Ou plutôt, on revient au cours naturel de la rivière.

Le projet de rétablissement du cours naturel de la rivière Brèche sur le territoire de Laigneville, on y est enfin! A la mi-août, les travaux vont commencer au niveau du moulin de Sailleville, le tout supervisé par le syndicat intercommunal de la vallée de la Brèche, avec le soutien de l'agence Eau Seine Norman-

die.

Pour Alain Copel, président du syndicat, ces travaux, c'est « une grande satisfaction. Ça fait 15 ans qu'on est sur ce projet ! On dévie carrément le cours d'eau pour reprendre le cours naturel de la rivière, en remodelant l'espace sur près de 300m », explique-t-il.

Car si le cours d'eau prend sa source à Reuil-sur-Brèche pour se jeter dans l'Oise à Villers-Saint-Paul, il traverse bien le territoire de Laigneville du nord au sud sur près de 4km. L'installation de vannage et les turbines du moulin de Sailleville ne sont plus fonctionnelles depuis les années 90 et sont « dans un état désastreux » d'après Alain Copel. Elle sera donc être retirée, et le moulin

intégré au paysage. L'opération va permettre de restaurer une qualité écologique sur le site, et surtout assurer le désenvasement progressif de l'amont et le passage des poissons.

## UN RETOUR AU COURS NATUREL DE LA BRÈCHE PROGRESSIF

Le cours d'eau va être dévié en plusieurs étapes, pour retrouver une continuité entre l'amont et l'aval de la rivière : un nouveau lit va être créé, tout en conservant le ru de Soutraine, puis l'ancien lit sera comblé, et les eaux basculées sur le nouveau tracé. Après la création d'un bras mort pour humidifier la zone de l'ancien

cours d'eau. C'est après cette opération que le moulin sera réformé.

« Ce projet va permettre de rétablir une continuité écologique sur le cours d'eau », assure Christophe Dietrich, maire de Laigneville. « Cela va redonner son aspect originel à la Brèche, et remettre en état la faune et la flore de ce secteur », ajoute-t-il. Pour lui, l'amélioration de l'environnement c'est aussi « l'amélioration du cadre de vie ». Les travaux dureront 3 mois et seront pris en charge par l'agence Eau Seine Normandie, pour un montant de 320 000€, études et travaux compris.

Marie JOUSSEAUME

## Aude Wessbecher, nouvelle directrice du centre pénitentiaire de Liancourt

Mardi 1er août, la nouvelle ment », avec lesquels elle

